



Clin d'œil

Le magazine municipal de Plabennec N° 11 - Octobre 2020

War araog atao - En avant toujours



GRAND ANGLE COVID-19

- Les services municipaux face à la crise
- L'élan de solidarité
- L'impact sur l'économie locale



Et aussi...

- L'EHPAD à l'heure du confinement
- Le monde de la culture s'adapte...



VOTRE VILLE EN ACTION / P.4-7

Point d'étape sur les
grands travaux du futur
pôle associatif et social

VIE ASSOCIATIVE / P.11 - 12

Fédérale 3, Nationale 2 :
Rugby Club et Stade
plabennecois Football
prennent de la hauteur

FOCUS / P.24 - 25

Au multi-accueil et à
l'EHPAD, la médiation
animale stimule petits
et grands

Votre ville en action

4-9

- Pôle associatif et social : les grands travaux
- Des aménagements pour améliorer le quotidien
- World Cleanup Day : plus motivés que jamais

Vie associative

10-13

- Don du sang : poursuivre la mobilisation !
- Le combat de Surd'Iroise pour l'accessibilité
- Le Stade Plabennecois monte en Nationale 2
- Rugby Club Plabennec : une ascension historique
- Les champions de pétanque de l'ESAT Plabennec
- Regards croisés de deux élèves sur l'école Diwan

Grand angle - Covid-19

14-23

- Les services municipaux face à la crise sanitaire
- Un drive test en place depuis la mi-juillet
- Covid-19 : quand la culture s'adapte au virus
- L'élan de solidarité au cœur de la crise
- L'épreuve du confinement à l'EHPAD
- L'impact de la covid-19 sur l'économie locale
- Pic de l'épidémie : quand la solidarité s'affiche

Focus

24-29

- La médiation animale stimule petits et grands
- Les 29 élus du nouveau conseil municipal
- Plongée dans les archives de la commune

Portrait

30

- L'ancien "DST", Yves Madec prend sa retraite

Points de vue

31

Agenda

32

UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ !

Le 16 mars dernier, Plabennec a été bouleversé, comme le reste de La France, par la crise sanitaire. Il a fallu apprendre à vivre autrement. Tout comme beaucoup d'entre vous, nous nous sommes engagés dans l'entraide. Vous trouverez au sommaire de ce numéro, un dossier spécial covid-19, qui vous permettra de découvrir comment la ville de Plabennec s'est organisée et adaptée face à la situation.

Puis, comment la vie reprend petit à petit, avec le respect des mesures sanitaires, dans le monde sportif, culturel, social, municipal, éducatif, ... « le plaisir de se retrouver » : nécessaire pour se sentir bien en société.

La parution du Clin d'œil a elle aussi été bousculée par la covid-19. Un seul numéro du magazine sera édité en 2020, contre deux habituellement, c'est ce numéro 11 que vous lisez, épaissi de 8 pages pour l'occasion.

Bonne lecture à tous !

Anne-Thérèse Roudaut
Adjointe à la communication



04

Pôle associatif et social



09

World Cleanup Day



10

Don du sang



24

Médiation animale



26

Conseil municipal



28

Archives



PRUDENTS, MAIS CONFIANTS !

Alors que la crise sanitaire est encore omniprésente et que les derniers mois ont été marqués par les bouleversements causés par la covid-19, le magazine revient sur les premières heures de la pandémie. 10 pages sont consacrées aux différentes conséquences de cette crise inédite.

Durant les semaines de confinement, les actions de la municipalité ont accompagné les plus fragiles tandis que la solidarité et les initiatives ont émergé. Mon équipe et moi-même avons réorganisé les services municipaux pour assurer la continuité des missions essentielles à la population. Les enfants des personnels prioritaires ont été accueillis dans le respect des consignes sanitaires et les services sollicités ont poursuivi leur travail. Le professionnalisme des agents a permis de répondre aux demandes des Plabennecois dans la mesure des ressources disponibles et des réalités de terrain.

Dans ce contexte exceptionnel, le 15 mars dernier, la liste que je conduisais aux élections municipales a été choisie par plus de 56 % des votants. Cette confiance renouvelée permet de poursuivre le travail engagé et d'approfondir nos efforts pour appliquer notre programme dans l'écoute et le respect de tous. Vous trouverez à la fin de ce magazine les visages des élus qui composent le nouveau Conseil municipal.

Je profite de cet éditorial pour renouveler mes remerciements à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pendant le confinement et qui se mobilisent encore en ce moment. A ce propos, un article est consacré au personnel de l'Ehpad qui est plus que jamais auprès de nos aînés. L'économie locale a aussi été impactée, l'ACAP (Association des Commerçants, Artisans et entreprises de Plabennec) revient sur les conséquences et les perspectives pour les professionnels.

Concernant l'avenir, ce numéro s'ouvre sur le chantier du futur pôle associatif et social dont les travaux avancent bien, malgré le contexte sanitaire. Ce projet ambitieux et raisonné sera bientôt un lieu d'échanges qui rassemblera de nombreux Plabennecois.

Améliorer le quotidien, cela passe aussi bien par des aménagements, comme au niveau du lac, du cimetière et des établissements scolaires, que par le respect de notre environnement. A cet égard, l'édition 2020 du World Cleanup Day qui s'est tenue le 19 septembre a permis de ramasser 120 kg de déchets en 2h. Cette mobilisation ponctuelle de volontaires motivés et sensibilisés doit s'accompagner d'une prise de conscience collective le reste de l'année.

En attendant des jours meilleurs et une reprise plus normale de l'ensemble des activités associatives, sportives et culturelles, je vous invite à prendre soin de vous et de vos proches en cette fin d'année. Restons prudents, mais confiants dans l'avenir !

Votre Maire, Marie-Annick Créac'hcadec



Respectons les gestes barrières et le port du masque là où il est obligatoire
Nous avons tous un rôle à jouer pour éviter la propagation du virus. Qu'ils soient collectifs ou individuels, nos comportements ont un impact sur la santé de tous.
Soyons vigilants et responsables !

PÔLE ASSOCIATIF ET SOCIAL : LES GRANDS TRAVAUX

Après une phase préalable lancée fin 2019, les travaux ont pleinement débuté en mars sur le site du futur pôle associatif et social. Interrompus et ralentis par le confinement, ils ont redémarré jusqu'à la pause estivale et ont repris depuis septembre. Retour sur l'avancée des travaux et le calendrier des prochains mois...

La transformation de l'ancien EHPAD en pôle associatif et social vise à regrouper plusieurs structures, dont des associations plabennecoises, qui aujourd'hui sont hébergées dans des bâtiments communaux parfois vieillissants et énergivores. Les usagers de ces associations seront donc bientôt rassemblés dans un édifice moderne, fonctionnel, remplissant les normes en vigueur sur la sécurité, l'accessibilité et l'aspect environnemental. Ce projet d'envergure prendra place au cœur d'une étendue composée de 3 800 m² d'espaces verts.

Fin 2019 - début 2020 : le curage

Cette première étape a consisté à faire place nette sur le chantier : assainir les volumes, démolir les cloisons, mettre les murs et les plafonds à nu et enfin débarrasser les gravats. Le curage est une phase nécessaire avec le lancement des travaux de gros œuvre.



Vue d'ensemble du chantier du futur pôle associatif et social



■ Bâtiment A ■ Bâtiment B ■ Bâtiment C ■ Extension

Mars - juillet 2020 : les grands travaux

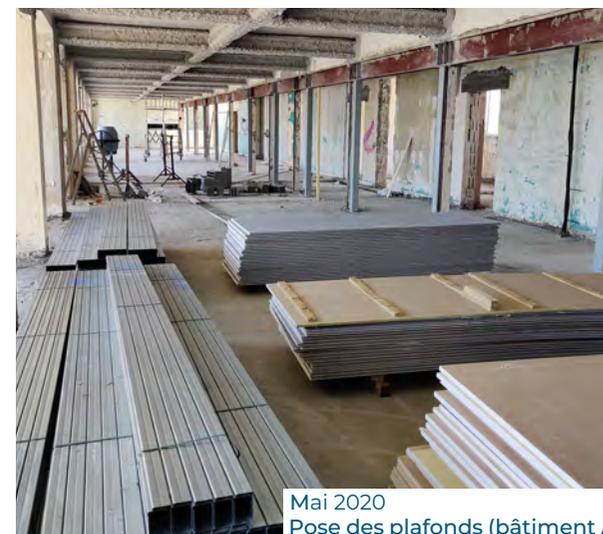
C'est à partir de mars 2020 que les travaux de gros œuvre ont commencé. Cette phase est assez spectaculaire car elle modifie rapidement la physionomie des bâtiments. La façade du bâtiment B s'est aplanie. Une attention particulière a été portée au tri et à la valorisation des matériaux notamment lors de la démolition du bâtiment C. Une fois recyclé, le béton broyé servira pour les chantiers de voirie sur la commune.



Avril 2020
Destruction de la façade du bâtiment B



Mai et juin 2020
Pose des fenêtres au 1er étage du bâtiment B



Mai 2020
Pose des plafonds (bâtiment A)



Mai 2020
Forages pour les fondations de l'extension



Juillet 2020
Inadapté aux besoins et peu modulable pour la construction de logements sociaux, le bâtiment C a été détruit



Juillet 2020
Isolation des plafonds et mise en place des ouvertures et des cloisons dans une partie du bâtiment A

La construction de l'extension

Les murs de l'extension sont sortis de terre rapidement, entre fin juin et fin septembre de cette année. Cet espace de 600 m² sera dédié à la danse, à la gymnastique et aux activités de forme et de détente.



Fin juin



Fin juillet



Fin septembre

Le calendrier des travaux

Malgré la covid-19, le chantier avance bien même si, en raison du confinement, on comptait 1 mois de décalage en septembre sur le planning initial. L'enchaînement des travaux est, quant à lui, rapide et conforme au calendrier prévisionnel. Voici le programme des prochains mois (sous réserves de la situation sanitaire).

<p>- Aménagement du rez-de chaussée (bât A)</p> <p>2020</p> <p>4ème trimestre</p> <p>- Couverture de l'extension</p>	<p>- Sols et cloisons (bât A)</p> <p>- Electricité et plomberie (bât A)</p>	<p>- Aménagement du rez-de chaussée (bât B)</p> <p>2021</p> <p>1er trimestre</p> <p>- Aménagements intérieurs de l'extension</p>	<p>- Sols et cloisons (bât B)</p> <p>- Electricité et plomberie (bât B)</p>
--	---	--	---

Pôle associatif et social : lieu d'activités, d'accompagnement et d'échanges

L'espace associatif :

- Les salles d'activités
- Dessin, peinture, sculpture
 - Couture
 - Club des retraités, Club féminin

Univers danse / gym

- Danse modern jazz
- Danses de société
- Gymnastique
- Yoga, zumba, salsa

Univers musique

- École de musique du Pays des Abers & Côtes des Légendes (EPCC)
- Bagad du Pays des Abers
- Chorales

Autres associations sociales et culturelles

La conception des espaces a été pensée pour permettre une mutualisation et une évolution des usages en fonction des activités proposées.

L'espace social :

- Anim'ados
- Centre médico-psychologique
- Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
- Services d'aide à domicile (AMADEUS et ADMR)
- Services départementaux de la protection maternelle infantile, du Centre local d'information et de coordination, de l'assistance sociale
- Association d'aide à l'insertion professionnelle
- Banque alimentaire
- Secours catholique

La maison France Services :

- Maison de l'Emploi
- CARSAT*
- Analyse et Action*
- Mutualité Sociale Agricole*
- Mission locale*
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie*
- Maison départementale des personnes handicapées*
- Caisse d'Allocations Familiales*
- Service de l'accès au droit et à la justice*
- Association Consommation Logement Cadre de vie*
- Finances Publiques*
- DGCCRF (protection du consommateur)*
- Permis et cartes grises*
- Agence Départementale d'Information sur le Logement*

* relais via l'agent France Service ou sous forme de permanence régulière



Visuels A3 Architectes

Un peu d'histoire : du temps de la maison de retraite Saint-Pierre



Dans les années 50, la prise en charge des personnes âgées devient un phénomène social. Pour faire face, le conseil municipal de l'époque lance en 1957 la construction d'un hospice. Les travaux sont lancés sur une grande parcelle léguée à sa mort par Pierre Jestin, ancien maire

de Plabennec de 1912 à 1940. L'inauguration de l'établissement aura lieu le 2 novembre 1959. Pour rendre hommage au donateur, on dénomme l'institution "maison de retraite Saint-Pierre". A l'ouverture, l'établissement pouvait accueillir jusqu'à 58 pensionnaires de 60 ans et plus, valides ou non. Dans les décennies qui suivent, le bâtiment va connaître plusieurs agrandissements et rénovations et ce jusqu'à la fin des années 90. L'ancien EHPAD Saint-Pierre est désaffecté depuis le 26 mars 2019, suite au transfert de l'institution dans des bâtiments neufs à 500 mètres de là, à l'EHPAD "Les Jardins de Landouardon". Le 1er août 2019, la ville est devenue propriétaire du bâtiment (4 250 m² dont 3 700m² de surface utile) et des espaces verts environnants d'une superficie de 3 800 m².

DES AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN



Aire de jeux, près du lac

Ouvert en 2019, lors des vacances de Noël, cet espace de 800 m² rassemble des structures pour les 0-6 ans et les 6-14 ans, dont un grand arbre « nid de pie » pour les grimpeurs. Ce projet répond à une demande exprimée par les familles et au souhait de la municipalité de pallier le sous-dimensionnement de l'aire précédente. Ce réaménagement important s'intègre dans une réhabilitation globale de la zone, à l'image des allées autour du plan d'eau qui ont été remises aux normes d'accessibilité pour sécuriser les déplacements de tous.



Cimetière

Des travaux d'aménagement ont eu lieu au cimetière en 2 phases (fin 2019 et début 2020) pour la mise en accessibilité du lieu. Un enrobé a été posé sur les allées, facilitant ainsi l'accès aux personnes à mobilité réduite, et un plan a été installé pour l'identification des sépultures via un service en ligne. Le cimetière est désormais un espace *Zéro Phyto*, l'entretien doit s'y faire de façon naturelle. La municipalité s'occupe des allées et les usagers sont appelés à entretenir les inter-tombes. Pour rappel, en janvier 2020, la Région a salué la commune pour avoir supprimé l'usage des produits phytosanitaires dans l'espace public.



Écoles

Des travaux ont eu lieu pendant le confinement et, cet été, à l'École du Lac. Les sols ont été refaits et assainis dans 4 classes. Des luminaires à LED, moins énergivores et plus confortables pour les enfants, ont été installés dans les 7 classes de maternelle et dans 6 au primaire. A l'École Diwan, des réaménagements ont été faits dans les classes (voir p.13).



Avenue Saint-Joseph

Des travaux ont lieu dans l'avenue Saint-Joseph qui portent sur l'enfouissement du réseau aérien et la rénovation des réseaux d'eau. En 2021, la commune lancera une réfection totale de la voirie et des trottoirs. Pour sécuriser la sortie des élèves du Collège Saint-Joseph, des aménagements seront mis en place pour les cars scolaires.



Voirie rurale, Lormeau

Chaque année, la municipalité consacre 200 000 € à la voirie rurale, soit autant que pour la voirie urbaine. L'ensemble de la voirie communale compte 150 kilomètres dont 37 km en ville et 112 km hors agglomération. Dans le secteur de Kerlin / Kersalic près de 4 km de routes ont été refaites entre 2019 et 2020. Cette année, la réfection de la voirie a été menée à son terme sur 2 km dans les environs de Quillien.



Maison de l'Enfance

Cet été, plusieurs salles de sieste ont été repeintes à la Maison de l'Enfance. Pour ces travaux de peinture, les services utilisent des produits avec des rejets minimum de composés organiques volatiles. Ces peintures, de norme A+, préservent la qualité de l'air intérieur...

WORLD CLEANUP DAY 2020 : PLUS MOTIVÉS QUE JAMAIS



Le samedi 19 septembre, la ville de Plabennec, en partenariat avec la communauté de communes du Pays des Abers et les associations locales, dont l'ACAP (Association des commerçants, artisans et entreprises de Plabennec), ont organisé le World Cleanup Day 2020. Une seconde édition plabennecoise qui a eu lieu en présence de participants très impliqués...

Le World Cleanup Day : un événement mondial !

Né en Estonie en 2008, le mouvement écologique *World Clean Up Day* rassemble des citoyens volontaires pour ramasser les déchets sauvages présents sur les plages, dans les forêts ou dans les rues. Au départ, l'événement s'intitulait *Let's Do It !* et était d'envergure nationale, avant de s'étendre au niveau mondial et de prendre son appellation actuelle.



180 pays participants



20 millions de personnes



840 tonnes de déchets collectées en France

Chiffres 2019

Toutes les générations étaient au rendez-vous en ce 3^{ème} samedi de septembre pour la 2^{ème} édition du World CleanUp Day à Plabennec. Initiée en 2019 par le service culturel, cette action a été renouvelée cette année sous l'impulsion de la municipalité. Comme en 2019, l'événement a rassemblé des volontaires de tous âges. "Les plus jeunes sont autant, voire plus motivés que nous..." constate une mère de famille qui observe une sensibilisation très forte chez ses enfants et ceux de ses proches.



Édition 2019

120 kg pour la 2^{ème} édition

120 kilos de déchets (hors mégots) ont été ramassés, sous une météo pour le moins capricieuse, en cette mi-septembre. La pluie n'a cependant pas découragé les participants, même si le ramassage des mégots s'avère plus compliqué constatent plusieurs volontaires.

Le "WCD" en chiffres à Plabennec

2 éditions

4H de ramassage

200 participants

300 kilos de déchets collectés

Prise de conscience globale

Cette action ponctuelle doit être accompagnée collectivement tout au long de l'année en ne jetant plus nos débris n'importe où. A Plabennec, la déchetterie est accessible du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Pour plus d'informations, la CCPA, qui détient la compétence des déchets sur le territoire, a édité un petit guide complet qui évoque autant le tri que les gestes simples à mettre en oeuvre pour réduire nos déchets. Il est consultable en ligne : www.pays-des-abers.fr/trier.html



Édition 2020

DON DU SANG : POURSUIVRE LA MOBILISATION !



Hubert Le Maout (Pr. de l'UD29) et Jean-Marie Ferran

Cette année, le don du sang est plus que jamais nécessaire. A Plabennec, Jean-Marie Ferran, président de l'amicale des donneurs depuis 2002, s'occupe des différentes collectes avec les bénévoles de l'association. La dernière a eu lieu fin juin et la prochaine est prévue les 7 et 8 décembre 2020 à Plabennec.

Avec son équipe, Jean-Marie Ferran a effectué 130 jours de collecte de sang en 18 ans sur Plabennec et ses alentours, dont 76 jours à Plabennec même, pour un total de 10.142 donneurs sur la commune. Devant ces chiffres, il tient à rappeler qu'il faut "600 poches de sang par jour en Bretagne pour soigner les malades..."

Pour maintenir la demande, la fidélité des donneurs est célébrée tous les 2 ans par une remise de diplômes. A noter que certains donneurs ont déjà effectué plus de 100 dons. C'est le cas de 4 donneurs sur la commune et ses environs. Théoriquement, ils ont sauvé chacun plus de 300 vies !



Si vous êtes intéressés, l'amicale recherche des personnes pour rajeunir les effectifs du conseil d'administration de Plabennec, Plouvienn, le Drennec, Kersaint-Plabennec, Bourg-Blanc, Coat-Méal. Vous pouvez contacter Jean-Marie Ferran au 06 17 66 62 70.



Remise des diplômes et remerciements aux bénévoles, début 2020

Covid-19 : le don ne doit pas s'arrêter

Existe-t-il un risque de contracter cette infection suite à une transfusion ?

Le SARS-CoV-2, virus responsable de la covid-19, est un virus respiratoire, qui se transmet par les voies respiratoires et non par le sang, selon l'état actuel des connaissances scientifiques. Malgré les centaines de milliers de transfusions réalisées chaque jour dans le monde, aucun cas de transmission transfusionnelle n'a été rapporté depuis le début de cette épidémie.

Quelles mesures de sécurité sont prises sur les lieux de collecte ?

L'EFS demande à son personnel et à tous les donneurs de bien respecter les gestes barrières, en particulier le lavage des mains, qui sont très efficaces pour limiter les risques de transmission du virus. Des mesures de distanciation sont mises en place sur les collectes (1 m / 1,50 m entre chaque personne) et une gestion de flux est faite. Les personnels de collecte, les bénévoles et les donneurs sont équipés de masques. La prise de rendez-vous est encouragée pour faciliter la gestion des flux.



L'équipe des bénévoles, fin juin à Plabennec



Pourquoi les dons de sang doivent être réguliers et constants ?

La durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges et 1 an pour le plasma, qui sert à faire des médicaments

Chaque don permet de sauver 3 vies

10.000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France pour répondre aux besoins

Une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an. Il faut compter au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total

Plus d'informations : www.dondesang.efs.sante.fr

LE COMBAT DE SURD'IROISE POUR L'ACCESSIBILITÉ



L'association plabennecoise Surd'Iroise fêtera ses 10 ans en 2021. Celle qui a pris la suite de la section des malentendants de Souridine sur la commune, compte désormais une quarantaine d'adhérents et propose des activités sur 3 communautés de communes : la CCPA, Brest métropole, et la CCPLD (Landerneau Daoulas).

Les actions menées par Surd'Iroise visent à améliorer la vie quotidienne des sourds et des malentendants par des réunions d'information ouvertes à tous. L'association se mobilise



06 22 06 42 51 (par sms)
contact.surdiroise@gmail.com
www.surdiroise.fr
@surdiroise

LE STADE PLABENNECOIS MONTE EN NATIONALE 2



1er match de N2, face à Rouen, victoire de Plab (1-0)

Après avoir quitté le CFA en 2017, le club a rivalisé avec les équipes bretonnes dans un championnat N3 très relevé durant 3 saisons. Covid oblige, le championnat 2019 / 2020 s'est terminé prématurément. Le Stade Plabennecois, après 18 journées disputées sur 26 prévues, se retrouve 1er au classement général (38 points), mais aussi sur le nombre de victoires (11) et de buts marqués (39). Le classement, figé à la mi-mars, permet au club de monter d'un étage, en N2.

Est-ce une montée surprise ?

Absolument pas. Derrière le groupe premier il y a aussi une formation au club avec 6 jeunes, présents régulièrement en N3, une équipe U18 qui a accompli des exploits en

Photo : Jean-Louis Boutruche

Gambardella, d'autres équipes qui pointent le 'museau', notamment les U15 et les U14.

Comment expliquer ces résultats ?

Le club, depuis plusieurs années, a fait le choix de la formation avec des éducateurs exigeants et parfaitement en osmose avec les orientations données par le comité directeur. Enfin, il convient de mettre en

exergue l'obtention du label ELITE de la Fédération Française de Football par le club, démontrant la qualité de l'organisation, aussi bien dans le projet sportif que dans le projet associatif et éducatif.

Depuis quelques années également, le football se conjugue au féminin au sein du club (70 licenciées la saison passée) qui a décidé d'assurer de meilleures fondations avant de se lancer dans des challenges plus gratifiants. Cependant, ces bonnes nouvelles ne seront validées qu'avec un tissu de bénévoles dévoués et nombreux. A ce sujet, le club en profite pour lancer un appel à toutes les personnes intéressées...



www.plab29.com
02 98 40 41 98
@StadePlabennecoisFootball

RUGBY CLUB PLABENNEC : UNE ASCENSION HISTORIQUE !



Groupe sénior du Rugby Club Plabennec 2019/2020

Entretien avec Roland Piriou, président du Rugby Club Plabennec, qui monte en Fédérale 3, une première en 44 ans !

A quoi correspond ce niveau à l'échelle du rugby national ?

La Féd 3 est le premier niveau national, ensuite nous avons la Fed2, la Fed1, le PRO D2 et enfin le TOP 14. En dessous de notre futur championnat, nous avons les 6 niveaux de séries régionales.

Connaissez-vous vos futurs adversaires ?

Oui, nous avons les Bretons avec Plouzané, Auray, Saint-Malo, Fougères et ensuite les clubs des Pays de Loire : Trignac, Le Mans, Nantes, Saint Sébastien, Angers, Saint Nazaire et Les Sables d'Olonne.

Connaissez-vous ces équipes ?

Nous en avons déjà affronté certaines en Honneur inter-régional. Elles sont habituées à ce niveau. Saint-Nazaire a même évolué en Féd 1 mais le plus « insolite » est la présence de Nantes dans notre poule. Ce club évoluait la saison passée en Féd 1 et a été rétrogradé administrativement de 2 divisions. Le club nantais précise qu'il garde tous les contrats pros ! Sans nul doute, ça va faire du beau monde à Keroriou...

Plus largement, pour le club, que représente cette montée ?

C'est d'abord une récompense pour le groupe senior, les joueurs et l'encadrement. C'est ensuite un formidable « booster » pour tout le club. Des U6 aux loisirs, je sens le club, tout entier, très motivé !

Quelles sont vos ambitions pour cette nouvelle saison ?

Nous maintenir ! Cet objectif, au vu des forces en présence, est un véritable défi. Plus largement, nous souhaitons poursuivre sur cette dynamique qui nous anime. Notre projet de club, piloté par notre directeur technique, Fernando Reche, ne s'arrête pas au parcours de l'équipe fanion, quel qu'il soit, mais c'est bien un développement du club dans toutes ses composantes qui est visé. La formation à l'école de rugby, l'accompagnement rugby / scolaire pour les cadets et juniors, l'ambition pour tous de jouer un jour en senior au meilleur niveau possible, l'appartenance au « maillot », voilà quelques-uns des objectifs clairement établis par le club pour ces prochaines années.



www.rugbyclubplabennec.com
contact@rugbyclubplabennec.com
 @RCPlabennec

LES CHAMPIONS DE PÉTANQUE DE L'ESAT DE PLABENNEC



Patrice Guyader et Michel Kerjean, membres de l'association plabennecoise de sport adapté (APSA-Oasis) des Genêts d'or, ont enrichi leur palmarès avec brio en se plaçant à la première place du Régional de pétanque

à Saint Briec en 2019. Cette victoire leur a ouvert les portes du championnat de France de pétanque de sport adapté. Ce dernier devait se tenir dans la région d'Angers au printemps 2020, il a été suspendu en raison de la situation sanitaire. En attendant le retour à la compétition, Patrice, le pointeur, et Michel, à la fois pointeur et tireur, continuent de s'entraîner. Patrice se perfectionne au boulodrome de Plabennec et Michel à celui de Gouesnou.

Entre les deux joueurs, réunis autour de ce sport passion, c'est aussi une histoire d'amitié qui dure depuis plus de 5 ans. Pour la suite, nous leur souhaitons de prendre du plaisir et de briller lors d'un prochain championnat...

REGARDS CROISÉS DE DEUX ÉLÈVES SUR L'ÉCOLE DIWAN

L'École Diwan de Plabennec, créée en 1995, est une école associative, gratuite et laïque, où l'enseignement est dispensé en langue bretonne par immersion. Pour comprendre la particularité et le fonctionnement de l'école, 2 jeunes journalistes en herbe, Yuna-Erika et Mélie, qui viennent de faire leur rentrée en CP à l'École Diwan, nous racontent leur quotidien...

Mélie, peux-tu nous raconter comment ça se passe, quand tu vas à l'école ?

Je rejoins les copains à la garderie, on joue un peu dans la cour avant de rentrer en classe. Par contre, je suis un peu fâchée quand ce n'est pas mon tour de faire le deiziad (la date) au tableau...

Qu'est-ce tu as déjà appris à l'école ?

J'ai appris à compter jusqu'à tregont [30 en breton], à lire, à cuisiner des cookies au chocolat, à dessiner comme le monsieur Van Gogh, à faire de l'ordinateur comme mon papa. On fait aussi du saut à l'élastique et du yoga, tout ça en breton !

Yuna-Erika, parles-tu breton à la maison ?

Non, mes parents ne parlent pas le breton. Il n'y a pas beaucoup de parents qui le parlent, en fait. Comme ça, on peut se raconter des secrets entre nous sans qu'ils comprennent ! À l'école, je n'ai pas besoin d'apprendre à parler breton, ça vient tout seul, c'est magique !

Est-ce que tu étais contente de rentrer en CP ?

Je vais apprendre à lire, à écrire et cette année, je vais faire du théâtre et de la voile... Tout le monde me dit que le CP, c'est un grand changement mais moi, je n'ai pas peur. Comme on n'est pas beaucoup à l'école, on connaît déjà tout le monde.



Mélie, peux-tu dire aux gens combien il y a de classes et d'élèves à l'école ?

Il y a deux classes, une pour les petits (avec Iwan) et une pour les grands (avec Charlez). En tout, on est même pas 30 [26 exactement à la rentrée 2020]. Moi, j'aime bien. Les petits aident les grands, c'est chouette...

Yuna-Erika, est-ce que tu vois tes copains en dehors de l'école ?

Oui, pour fêter la bonne année, on va à la salle Tanguy Malmanche pour faire un spectacle. Sinon, j'aime bien aussi quand il y a les événements d'Arzou [l'association chargée de récolter des fonds pour l'école] comme le Marché de Noël, par exemple. On s'occupe des entrées et on décore la salle... Ça rapporte des sous pour l'école, pour qu'on puisse faire les activités !

"Kenavo, Ken ar c'hentañ !"

Des aménagements dans l'école

Cet été la mairie a entrepris des travaux de rafraîchissement et de redistribution des pièces à l'école. Celle-ci se trouve au sein de la Maison de l'Enfance. L'École Diwan loue les locaux à la commune. Les luminaires ont été également remplacés par des dispositifs LED moins consommateurs d'énergie et plus confortables pour les usagers des locaux.



www.plabennec.diwan.bzh
diwan.plab@free.fr
 02 98 37 64 05

@diwan.plabennec

SPÉCIAL COVID-19

Ce dossier de 10 pages revient sur la vie de notre commune au temps de la covid-19. De la mobilisation des services municipaux et des élus, à l'élan de solidarité des Plabennecois. De la gestion de la crise à l'Ehpad, à la situation économique locale en passant par les conséquences pour la culture. Retour en témoignages et en images sur cette pandémie qui bouleverse profondément notre quotidien.

LES SERVICES MUNICIPAUX FACE À LA CRISE

Le 17 mars 2020, la vie locale tourne au ralenti, les associations suspendent leurs activités et le centre-ville est déserté. Les services municipaux se réorganisent rapidement et les réunions s'enchaînent en mairie. L'équipe municipale et les agents se mobilisent alors pour accompagner les seniors et les personnes fragiles, assurer l'accueil des enfants des personnels prioritaires, soutenir les soignants et poursuivre les missions essentielles à la population.

Le 31 décembre 2019, les autorités chinoises signalent plusieurs cas de pneumonie à Wuhan, un nouveau coronavirus est identifié. 3 mois s'écoulent et le 11 mars, l'Organisation Mondiale de la Santé estime que la maladie peut être qualifiée de « pandémie ». 6 jours plus tard, la France se confine. Entre temps, le gouvernement décide de maintenir le 1er tour des municipales.

Organiser le scrutin en toute sécurité



Désinfection des bureaux de vote avant le scrutin

Quelques jours avant le vote, les agents administratifs et techniques de Plabennec préparent la logistique. Les bureaux sont réagencés pour faciliter les flux, les salles sont désinfectées et du gel hydroalcoolique est mis à disposition. Le jour J, les opérations de vote se déroulent dans de bonnes conditions, dans le respect le plus strict des consignes nationales.

Après ce dimanche d'élection, la France prend le chemin du confinement, une mesure jamais vue en temps de paix. A midi, le mardi 17 mars, il n'est plus possible de sortir de chez soi si ce n'est pour se soigner, faire

ses courses ou aller travailler pour ceux qui ne peuvent pas le faire de chez eux. Le confinement est prévu initialement pour une durée de « 15 jours au moins », il en durera 55.

Les équipements municipaux ferment les uns après les autres : l'Espace culturel du Champ de Foire, la bibliothèque et les salles de sport. Si la mairie ferme au public dès la mi-journée, elle restera ouverte en permanence pour répondre aux situations prioritaires. Les agents présents assurent la continuité du service public et, en interne, on prépare déjà la suite. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu de manière régulière depuis près d'une semaine. De la préparation des élections, aux conséquences du confinement, les sujets à traiter ne manquent pas.

Tout juste sortie en tête du scrutin, Marie-Annick Créac'hcadec gère cette situation sans précédent entourée de son équipe, du directeur général des services, Jean-Yves Guennou, des responsables des différents pôles et des représentants des agents au CHSCT.



Point de situation en salle du Conseil municipal

Assurer la continuité des services

Dès le 17 mars, les services municipaux sont réorganisés pour concilier la pérennité des services essentiels et la protection des agents et du public. Yann Porhel, le techni-

en informatique, installe des outils pour faciliter le travail des équipes à distance. Les services administratifs seront actifs tout au long du confinement. Les missions d'état civil sont maintenues. Des procédures particulières sont appliquées lors de la gestion des déclarations de décès en raison de l'urgence sanitaire. Le service urbanisme traite les dossiers sous forme dématérialisée, tout comme l'ensemble des services (comptabilité, ressources humaines, finances, juridique...). Peu visibles de l'extérieur, ces services ont un rôle central pour le bon fonctionnement des pôles qui composent les services municipaux : Enfance-jeunesse-éducation, Culture, Petite enfance et Technique.

Le nettoyage des locaux occupés est accentué et un protocole de désinfection est élaboré par Olivier Bihan Poudec, assistant de prévention. Les agents en charge du nettoyage multiplient les opérations de désinfection. Les services techniques assurent la propreté des points d'apports volontaires, le nettoyage des sanitaires et les interventions urgentes. Tout est mis en place pour veiller à la salubrité publique.



Centre-ville de Plabennec, le vendredi 20 mars, 16h...



Maintenir le lien social



Prises de contact par téléphone avec les plus fragiles

Très vite, la municipalité lance le dispositif « Solidarité coronavirus » à destination des personnes vulnérables pour effectuer les courses et la livraison des médicaments. La commune met à disposition un agent pour répondre à ces besoins de première nécessité. Le CCAS renseigne un registre rassemblant les personnes identifiées afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles. Geneviève Andrieux, responsable du CCAS, contactera 70 personnes par téléphone, toutes les semaines, entre le confinement et le déconfinement, avec l'aide d'autres agents, tout en assurant une permanence téléphonique. « C'est un moment d'échanges important, surtout

pour les personnes seules » explique-t-elle. Au fur et à mesure de ces discussions, elle constate que la solidarité est très présente au sein de la commune. Ses interlocuteurs lui racontent les gestes attentionnés du voisinage. L'action municipale complète alors l'élan citoyen.

Au même moment, le personnel de la ville se charge de récupérer des denrées pour maintenir le service de l'Aide alimentaire. Habituellement, ce sont les bénévoles qui effectuent cette mission. Pour ne pas les exposer, la distribution sera assurée par des agents municipaux équipés de protections durant cette période.



Local de l'Aide alimentaire géré par le CCAS

Dès la première semaine, l'accueil périscolaire est mis à la disposition des enfants de l'ensemble des établissements scolaires. Le personnel municipal y assure l'accueil du matin et du soir selon les besoins des familles. A ce stade, seuls les enfants des soignants ont accès aux établissements et aux services périscolaires, il en est de même pour le multi-accueil.

Fin mars, Marie-Annick Créac'hcadec publie une lettre ouverte dans le bulletin municipal. Le Maire invite les Plabennecois à "tout mettre en œuvre" pour protéger "la santé de tous". En parallèle, la ville accentue ses actions contre la propagation du virus et adapte ses ressources en fonction des protocoles sanitaires.

Pour informer la population, les supports de communication dont dispose la commune (site internet, Facebook, bulletin municipal...) relaient rapidement les informations utiles sur la situation locale et le fonctionnement des services. Des attestations de sortie sont intégrées au bulletin municipal pour les personnes qui ne disposent pas d'imprimante ou qui sont éloignées de l'outil informatique.

La vie économique et sociale au ralenti

Face à la pandémie, le marché du vendredi passe en configuration ultra-réduite dans les premiers temps avec 3 commerçants autorisés. Priorité est donnée aux producteurs locaux travaillant en circuit court. La préfecture autorise ensuite la venue de 9 commerçants au maximum. Un système de roulement est mis en place pour faire venir l'ensemble des vendeurs. La municipalité réorganise la disposition du marché en espaçant les étals afin de permettre le respect de la distanciation physique. Le policier municipal est présent pour faire respecter ces mesures et un agent technique complète le dispositif.

S'adapter face à une situation mouvante

La seconde prolongation du confinement s'accompagne de nouveaux protocoles sanitaires. Il y en aura 5 à l'ALSH et 3 à la Maison de l'Enfance. Les enfants d'autres personnels considérés comme prioritaires (les forces de sécurité notamment) peuvent accéder aux structures.

A l'école du Lac, la restauration est assurée par du personnel municipal qui encadre également les enfants sur le temps de la pause méridienne. Plusieurs services de restauration sont mis en place pour assurer le repas dans le respect d'un protocole strict.



L'appui aux soignants

La municipalité propose son appui aux professionnels de santé présents sur la commune.



La mairie dispose d'un stock de masques FFP2 datant du H1N1 et de gel hydroalcoolique pour ses services. Dans la mesure du possible, des quantités adaptées sont mises à la disposition des cabinets d'infirmiers et des médecins généralistes. D'autres soignants reçoivent des masques et du gel (sage-femme, pédiatre, aides à domicile...)

Une collecte de matériel de protection est organisée. Des dotations arrivent au fur et à mesure, parfois par carton. La solidarité n'est pas un vain mot. Ces dons s'ajoutent aux près de 7.000 équipements mis à la disposition par la municipalité (masques, solutions hydro-alcooliques, kits visiteur, gants, charottes, pantalons jetables...)



Partie de Karuba à l'Accueil de loisirs



Marché en configuration étendue, courant mai. Le masque deviendra obligatoire sur le marché fin juillet

LES DATES CLES DU CONFINEMENT

- > **14 mars**
Les « lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays » ferment dès minuit.
- > **16 mars**
Les crèches, les établissements scolaires et les universités ferment.
- > **17 mars**
La France est confinée à 12h.
- > **27 mars**
10 jours après le début du confinement, le Premier ministre annonce son prolongement au moins jusqu'au 15 avril.
- > **13 avril**
Dans une nouvelle allocution, le Président de la République annonce la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai.
- > **11 mai**
La France entame son déconfinement.

Pour Ludivine Mingant, directrice du pôle Enfance-Jeunesse-Education, les agents se sont adaptés de manière exceptionnelle faisant face à des circonstances inédites tout en garantissant un accueil de qualité dans des délais de mise en place extrêmement contraints. Concernant les familles, elle souligne que beaucoup d'entre elles ont pu prendre en charge leurs enfants durant ce moment (télétravail, garde d'enfants...) assurant l'enseignement à domicile du fait des mesures de continuité éducative proposées par les équipes enseignantes.

Lors des vacances de printemps, un accueil minimum est assuré par les agents municipaux. Par conventionnement exceptionnel, les enfants des communes de Plouvien et du Drennec sont pris en charge dans les locaux de l'Accueil de loisirs.



Réunion du service Enfance-Jeunesse-Education

Les locaux municipaux sont considérablement réaménagés et l'Accueil de loisirs s'étend désormais sur 4 sites. Le multi-accueil rouvre en tenant compte des règles sanitaires. 2 groupes de 10 enfants sont accueillis séparément dans les locaux. Cette période est synonyme de prouesse logistique pour

les équipes municipales et éducatives. Le travail de l'ensemble des établissements scolaires et de leurs personnels est à souligner, car ils ont aussi dû œuvrer avec des directives changeantes face à la complexité du terrain.



« Les tout-petits s'adaptent bien »



Activités en plein air à la Maison de l'Enfance

La Maison de l'Enfance qui accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans est restée ouverte 16 jours pendant le confinement. Elodie Gauthier et Nadia Paugam, qui dirigent la structure, sont satisfaites de la réponse apportée aux Plabennecois. Elles mettent en avant la souplesse des équipes pour accompagner les tout-petits et leurs parents. « Le lien avec les familles a été préservé tout au long de cette période », indiquent-elles.

Les responsables soulignent les capacités d'adaptation inattendues des enfants. « Ils étaient sereins et n'avaient pas de crainte », explique Elodie Gauthier. Parallèlement, le Relais Parents Assistants Maternels est resté disponible par téléphone pour répondre aux questions des parents et des assistants maternels

11 mai : le déconfinement

Les commerces rouvrent, les sorties sont de nouveau possibles sans attestation, les écoles se préparent à accueillir des élèves, (sur la base du volontariat des parents et avec des groupes très limités).

Le 14 mai, l'École du Lac fait tout pour accueillir le maximum d'élèves, mais les contraintes sanitaires et la configuration de l'école limite la capacité d'accueil. Avant l'ouverture, les services techniques préparent la mise en conformité des lieux. Un travail important est mené main dans la main entre la municipalité, la direction de l'École du lac et les services municipaux de l'Enfance.



Installation de la signalétique à l'École du Lac

L'accueil en mairie est de nouveau ouvert au public, sans rendez-vous, à partir du 2 juin. Des écrans de protection en plexiglas sont installés dans les bureaux recevant du public.

Après plusieurs semaines de fermeture, la bibliothèque municipale reprend et propose un service de retrait sous forme de « drive », avant une réouverture partielle des locaux début juin.



Retrait en "drive" à la bibliothèque

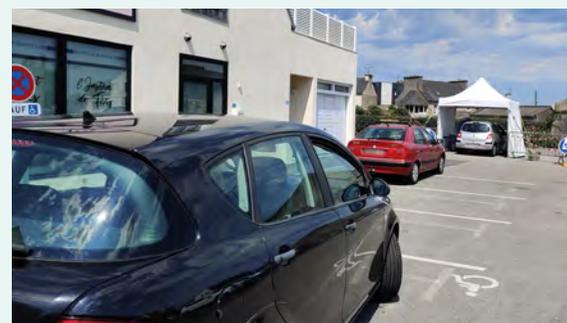
Le 22 juin, les écoles doivent accueillir « tous les élèves de manière obligatoire et selon les règles de présence normales ». Le protocole sanitaire est allégé, surtout dans les espaces extérieurs. Quelques jours plus tard, c'est au tour des salles de sport de rouvrir avec précautions pour les associations et les scolaires. Chaque association qui souhaite accéder à une salle doit nommer un « responsable covid ». Il est formé par Kevin Moullec, l'éducateur sportif de la commune.



Sensibilisation et remise de kits de désinfection

L'heure des vacances d'été a sonné, l'Accueil de Loisirs et l'Anima'Ados reçoivent les jeunes. Les programmes sont adaptés au contexte sanitaire toujours incertain et les activités en extérieur sont privilégiées par les animateurs. Malgré la trêve estivale, les regards se portent dès à présent sur les mois à venir...

UN "DRIVE TEST" EN PLACE DEPUIS LA MI-JUILLET



File d'attente de véhicules, début août, devant le chaiteau mis en place par les services techniques sur le parking de la rue Racine

Plusieurs infirmiers libéraux du secteur ont mis en place un "drive test" depuis la mi-juliet pour faire face à la demande grandissante de dépistage. Cette initiative des infirmiers est menée en collaboration avec le laboratoire de biologie médicale Cerballiance de Plabennec. Le laboratoire a formé les infirmiers à l'usage des tests PCR et il analyse les résultats des tests. Début septembre, la municipalité a installé un barnum un peu plus grand permettant d'accueillir plus facilement les véhicules. Chaque jour d'ouverture, 20 à 25 tests sont effectués au drive.

COVID-19 : QUAND LA CULTURE S'ADAPTE AU VIRUS

Le spectacle vivant, de par sa promesse d'une rencontre entre les artistes et le public, est largement mis à mal depuis mars dernier par la covid-19. Depuis septembre, des solutions et un protocole sanitaire, volontairement plus exigeant à Plabennec, accompagnent la reprise des spectacles au Champ de Foire.

Pendant le confinement, l'équipe de L'Espace culturel a dû fermer les portes de la structure, une période qui a permis de préparer la saison 2020 / 2021 en anticipant les difficultés engendrées par la pandémie. Pour faire face à la situation, dès avril, la municipalité a souhaité conserver le rendez-vous de la Fête de la musique. Une édition 2020 forcément différente qui répondait à la volonté de proposer, à la fois, une fenêtre pour le public et un lieu d'expression pour les artistes.

Le 21 juin, c'est donc un concert de 2 heures qui a été diffusé en direct de la scène du Champ de Foire. 4 groupes se sont relayés entre prestations musicales variées et interviews d'ambiance. Un défi technique qui a mobilisé 7 caméras et autant de micros. "Ce moment symbolisait la volonté de poursuivre et de continuer à faire exister la culture" détaille Erwann Thépaut, directeur de l'Espace culturel qui a travaillé sur ce projet en étroite collaboration avec les élus dont Hélène Kerandel, adjointe à la culture et au patrimoine.



La municipalité a proposé une version « en ligne » de la Fête de la musique, le 21 juin 2020. Un spectacle de 2h, diffusé en direct du Champ de Foire et à revoir en ligne : www.ville-plabennec.fr/musique-2020



Un protocole sanitaire "plus sécurisant"

Depuis septembre, le protocole mis en place au Champ de Foire est plus exigeant, d'abord pour sécuriser le public et ensuite pour anticiper toutes les évolutions possibles dans les mois à venir. "Le choix a été fait par la municipalité de maintenir la distanciation entre les groupes de personnes dans le public et ce malgré l'assouplissement du décret", tient à préciser Erwann Thépaut.

La jauge maximale de la salle Tanguy Malmanche est désormais évaluée à 70% de sa capacité d'origine. Le temps pour s'installer dans les gradins est allongé afin de fluidifier les déplacements et l'ouverture des portes s'effectue 30 minutes avant la représentation, contre 15 précédemment. Des placeurs sont présents pour réguler la circulation. A la fin du spectacle, le public quitte la salle par des sorties distinctes. Le cheminement vers les sorties s'effectue par rangée pour éviter les croisements dans les escaliers. Bien entendu, le port du masque est obligatoire et du gel est à disposition. Le protocole sera amené à évoluer en fonction de la situation sanitaire du moment.

Retrouvez le programme de la saison 2020 / 2021 à l'accueil de l'Espace culturel et au dos de votre magazine.

www.lechampdefoire.net
 @lechampdefoiredeplabennec



Les mesures annoncées et prises entre le jeudi 12 mars et le dimanche 15 mars par le Président de la République et le gouvernement afin d'endiguer la propagation de la covid-19 ont fortement impacté les services municipaux, qui plus est dans un contexte de préparation et de tenue des élections municipales le 15 mars.

Une profonde réorganisation des services a été mise en œuvre dès le 16 mars avec pour objectif de maintenir les services essentiels à la population dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales pour les agents et pour le public.

Les bases de cette organisation ont été définies en amont, le 13 mars, lors de réunions avec le Maire, la première adjointe, les responsables de services, les représentants des agents et moi-même. Un « plan de continuité d'activités » a été élaboré en concertation avec un comité de suivi créé spécialement. Ainsi, les services municipaux se sont adaptés rapidement à cette situation sanitaire inédite et les agents ont assuré le maintien des services essentiels à la population plabennecoise.

Jean-Yves Guennou, Directeur Général des Services



LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE LA CRISE SANITAIRE

Entraide entre voisins, initiatives municipales, actions citoyennes, fabrication et distribution de masques, messages de soutien aux personnes mobilisées. La France confinée a connu un élan de générosité dès les premiers jours de la crise. Comme dans de nombreuses communes, la solidarité a émergé à Plabennec.



Découpe de tissu à la salle Marcel Bouguen par les bénévoles et fabrication des masques à domicile. Au total, près de 90 volontaires sont mobilisés.

La fabrication des masques a sans doute été la face la plus visible de cet élan solidaire durant la période du confinement. Au sein des quartiers, la solidarité est à l'œuvre. Les machines à coudre sont en action pour équiper la famille, les amis et le voisinage. En complément, la municipalité commande du tissu et des masques. Répondant présents à l'appel de la commune, de nombreux bénévoles s'activent pour participer à la production. De la découpe à la confection, jusqu'à la distribution, ils assurent ainsi l'approvisionnement en attendant l'arrivée des masques dans les points de vente et notamment dans le réseau des pharmacies.



Distributions de masques aux publics à risques dans un premier temps (+ de 70 ans et personnes vulnérables)



Les distributions s'étendent à l'ensemble des Plabennecois. Un outil de réservation est créé en ligne pour celles et ceux qui souhaitent obtenir un masque. Un stock est conservé pour le CCAS.

Quelques visages de la mobilisation...

Que ce soit pour leur engagement dans la découpe du tissu, la confection des masques, l'organisation ou leur distribution, la municipalité tient à remercier celles et ceux qui ont œuvré à l'effort collectif durant le confinement et les jours qui ont suivi...



Merci aussi à ...

- Cathie Carole Monique Marie-Laure Yvette
 Jean-Yves Myriam Chantal Christiane Matthieu Daniel Isabelle
 Raymonde Marcel Tina Eric Nathalie Anne-Sophie Agnès
 Vivianne Laly Steven Maria Christine Olivier Romane Florence
 Dorothée Jacky Enzo Odile Marie-Laure Marie Laure Sylvie
 Annie Ludivine Valérie Dylan Line Audrey Cindy Nadia Eliane
 Véronique Jean-Michel Paulette Sophie Françoise Sandrine Anthony
 Anne Nicole Anne-Marie Anne-Thérèse Danielle Anne-Françoise
 Emmanuelle Geneviève Marie-Line Marie-France Marie-Françoise
 Hélène Jacqueline Marie-Annick

La mobilisation des professionnelles

Les professionnelles de la confection, de la retouche et du pressing présentes sur la commune ont cousu des masques pour la ville et ont rapidement adaptés leur production en proposant des masques, avant leur démocratisation dans les grandes surfaces.



Juliade
16 Place Général de Gaulle
02 98 36 80 37



L'Atelier de Juju
5 Rue de la Mairie
02 29 05 91 44



Quali Press
1 Bis Rue de la Mairie
02 98 07 34 43

N'oublions pas en parallèle de la mobilisation citoyenne, celles et ceux qui étaient en première ligne de part leur activité professionnelle. On pense notamment à l'ensemble des soignants en cabinet, à l'hôpital, en clinique, en Ehpad ou à domicile. La liste est longue mais on peut aussi citer les services de secours, les agents d'entretien et ceux en charge de la collecte des déchets, les employés du secteur des transports, les agriculteurs, les commerçants de proximité, les personnels de la grande distribution, les salariés des pompes funèbres...

L'ÉPREUVE DU CONFINEMENT A L'EHPAD DE PLABENNEC

Face à l'épidémie, l'EHPAD de Plabennec a mis en place des mesures pour assurer la protection des résidents et des professionnels comme la limitation des visites, le confinement en chambre, la fermeture des espaces collectifs... Cependant, les professionnels se sont aussi mobilisés pour limiter les impacts de ces mesures et conserver une vie dans l'établissement.



Pour conserver des espaces d'échanges et de divertissements, malgré la distanciation, les activités ont été remaniées. Les résidents ont pu avoir de la gym douce sur le pas de la porte, la présence d'une chorale itinérante, des activités individuelles, un concert devant les fenêtres et toujours beaucoup d'attention de la part du personnel. Pour garder le contact avec les familles, des rendez-vous ont été instaurés sur Skype afin de permettre de voir et entendre ses proches. Si ces échanges interactifs ne remplacent pas un contact physique, ils ont permis de conserver le lien avec l'extérieur.

L'établissement a également mis en place la Gazette "Familéo", permettant aux familles de transmettre des photos qui génèrent une gazette papier, distribuée chaque semaine. Des jeunes ont écrit des lettres aux résidents, pour les soutenir, les remercier et égayer leur journée. Cette démarche a été très appréciée. Cette période a été difficile pour les résidents



mais, aussi surprenant que cela puisse paraître, elle a été comprise et acceptée par la majorité d'entre eux. Elle fut difficile aussi pour les professionnels, déchirés entre les craintes liées au virus pour leur santé et celle de leur famille et leur conscience professionnelle envers les résidents. Malgré le risque,

malgré le manque de moyens parfois, ils ont été présents et ont permis de surmonter cette crise.

A l'extérieur, des entreprises, des particuliers ont proposé des coups de main et ont fait des dons. Les équipes techniques de la commune sont venues monter un barnum afin d'aider à préparer l'établissement à une situation critique, qu'heureusement nous n'avons pas connue. Lorsque le pic épidémique fut passé, l'établissement a souhaité un retour rapide des familles sur rendez-vous tout en assurant la protection des résidents.

Aujourd'hui, l'établissement met tout en œuvre pour éviter un retour à un confinement en chambre. Pour cela, les visites sur rendez-vous sont maintenues. Les résidents ont retrouvé le restaurant, les salons et peuvent de nouveau circuler librement.



Tout l'été, l'EHPAD a essayé de rattraper les mois perdus. Ainsi chaque service a organisé un repas à thème, les résidents ont pu faire un pique-nique, retrouver l'ambiance des "seventies" ou encore profiter d'un repas de la mer. Des concerts en extérieur sont à nouveau organisés et de nombreux ateliers d'arts créatifs proposés. L'établissement doit désormais s'habituer à vivre avec la Covid-19, les personnels masqués font partie de l'environnement, des solutions hydro-alcooliques sont à disposition et chaque symptôme évocateur fait l'objet d'un dépistage

A ce jour, l'établissement n'a pas été touché par la covid-19. Cela est le résultat de l'investissement et la vigilance de tous, du sacrifice de certains et d'une part de chance...



L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE LOCALE



Le 17 mars 2020, 1er jour du confinement, a marqué un coup d'arrêt pour la vie économique du pays. Au niveau local et en particulier concernant les adhérents de l'Association des Commerçants, Artisans et Entreprises de Plabennec (ACAP), chaque chef d'entreprise s'est adapté, avec des fermetures de 2 à 3 mois pour certains, un nouveau rythme de travail pour d'autres et surtout de nouvelles contraintes sanitaires. La priorité pour tous les professionnels a été de préserver l'emploi de leurs salariés, garantir la reprise de l'activité dans des conditions d'accueil optimales et sauver les entreprises. Pour la plupart, le déconfinement a été synonyme de relance des activités, la restauration et le tourisme ayant, eux, repris quelques semaines plus tard. "C'est avec un énorme plaisir que l'on a vu la vie reprendre dans notre commune", indique Jean-Victor Penneç, président de l'ACAP.

Dans l'ensemble, la reprise semble positive selon l'ACAP qui souhaite remercier la clientèle de répondre présente. "La crise actuelle prouve au moins une chose : le 'consommer local', défendu par l'ACAP, a de l'avenir et nos adhérents plus que jamais, ensemble, unis, solidaires continueront à défendre cette proximité", ajoute le président de l'association.



Jean-Victor Penneç, président de l'ACAP

➤ acap.plabennec@gmail.com
02 98 40 79 63
f @ Association des commerçants et artisans de Plabennec



Le confinement a contraint certains commerces de la commune à fermer pendant de longs mois. Pour soutenir l'économie locale et les emplois, renouons ensemble avec le commerce de proximité et les artisans locaux pour les aider à surmonter cette crise !

PIC DE L'ÉPIDÉMIE : QUAND LA SOLIDARITÉ S'AFFICHE

Des banderoles aperçues à Plabennec pour remercier les professionnels mobilisés...



Route de Lanorven



Rue des 3 Frères le Jeune

LA MÉDIATION ANIMALE STIMULE PETITS ET GRANDS...

La médiation animale est une activité créatrice de lien et source d'apaisement. Elle consiste à faire intervenir un ou plusieurs animaux, soigneusement sélectionnés et entraînés, auprès d'un public particulier en fonction des besoins ou des pathologies de celui-ci. Les objectifs sont multiples : susciter des réactions cognitives, psychologiques, physiques ou sociales. C'est le cas par exemple à l'EHPAD de Plabennec et à la Maison de l'Enfance où cette discipline complète les actions existantes sur le thème de la nature et de la sensibilisation au vivant.

Toujours soucieuse d'entourer l'enfant d'un environnement riche de propositions et dans le but d'alimenter au mieux sa curiosité, sa soif d'apprendre et de comprendre le monde, l'équipe du multi-accueil a souhaité diversifier ses actions éducatives. Les professionnels se sont orientés vers la médiation animale.

Depuis l'an dernier, Renée Guéguénat, intervient régulièrement pour animer des séances. Ces temps se déroulent sur une matinée par groupes de 6 enfants (les « débrouillards ») âgés de 2 ans à 3 ans. L'occasion de rencontrer leur mascotte Neptune !



Pour encadrer et accompagner la médiatrice animale, deux professionnels sont présents. La séance débute par des rituels entre l'enfant et le chien. Renée Guéguénat explique les règles à suivre pour le bon déroulement de l'atelier dans un souci de bienveillance envers l'animal.



Une nouvelle expérience riche de sens

La médiation animale est avant tout une rencontre qui se fait plus ou moins rapidement avec l'animal. Cette expérience est l'occasion de partager un moment agréable tout en sensibilisant l'enfant au vivant. C'est aussi l'occasion d'aborder les relations entre l'homme et l'animal en général. Durant la séance, plusieurs domaines du développement de l'enfant sont abordés. L'enfant est amené à développer son langage et sa motricité fine et globale à l'aide de différentes situations de jeux. L'aspect psychoaffectif est également sollicité grâce au lien qui se crée entre l'intervenante, l'animal et l'enfant. Ce dernier apprend petit à petit à gérer son impulsivité et ses émotions, cela favorise la capacité à trouver l'apaisement. Enfin, ces séances contribuent à valoriser l'enfant et faire naître chez lui le sens du respect, des responsabilités et l'estime de soi.



Retour sur expérience au multi-accueil

Au multi-accueil, les enfants sont toujours très heureux de voir leurs compagnons. Au fil des séances, nous avons pu remarquer que les enfants sont de plus en plus à l'aise, actifs et réceptifs. Renée Guéguénat propose des activités variées en inventant des jeux ludiques autour de l'animal par le biais de peluches, de gommettes...

Les enfants, très intéressés et volontaires, ont l'occasion de caresser les animaux, leur donner à manger et les promener. Les parents, quant à eux, ont toujours été très intéressés par le projet et encore davantage après les premiers retours des enfants. En effet, nous avons pu observer que les enfants ravis parlent beaucoup de Neptune, Flocon, Krampouz, Suzette et Sushi à la maison avec leurs parents. Les professionnels sont parfois surpris de voir les enfants aussi attentifs et délicats envers les animaux car beaucoup arrivent à canaliser leur énergie, même les plus dynamiques !

Les séances sont également beaucoup appréciées par les professionnels, très heureux de pouvoir, eux aussi, participer à cette rencontre avec l'animal tout en partageant avec les enfants des moments différents. En effet, ces temps permettent de voir les enfants dans un autre contexte, en interaction avec le monde du vivant.



Poupette : la mascotte de l'EHPAD



Récemment, l'EHPAD de PLABENNEC a formé une Assistante de soins en gérontologie et sa chienne « Poupette » (Cavalier King Charles) à la médiation animale.



Poupette intervient quotidiennement auprès des résidents de l'Unité de vie protégée (Unité Alzheimer) mais aussi auprès des autres résidents de l'EHPAD. Ces interventions permettent d'améliorer les soins quotidiens, de développer de nouvelles interactions et de nouveaux liens sociaux.

Ainsi Poupette peut intervenir pour une opposition aux soins, pour un pansement douloureux ou encore pour un résident présentant un état dépressif ou un isolement social.

Comme tous les professionnels, Poupette possède des horaires de travail, un espace de pause, des jours de repos et rentre tous les soirs chez elle...



La prochaine campagne du recensement de la population plabennecoise s'étendra du 21 janvier au 20 février 2021.

Répondez sur internet, c'est encore plus simple
le-recensement-et-moi.fr

LES 29 ÉLUS DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Plabennec, composé de 29 élus, maire compris, est l'organe délibérant qui administre la commune. Voici sa composition :

Le maire et ses 8 adjoints



Marie-Annick CREAC'HCADEC
Maire de Plabennec



Anne-Thérèse ROUDAUT
1ère adjointe chargée de la communication, du commerce, de l'artisanat et des marchés



Fabien GUIZIOU
2ème adjoint chargé de l'urbanisme, du logement, de l'environnement et de l'agriculture



Sylvie RICHOUX
3ème adjointe chargée de l'action sociale, de la solidarité et des Aînés



Marcel LE FLOC'H
4ème adjoint chargé des Finances



Isabelle LEHEUTRE
5ème adjointe chargée de l'enfance, de la jeunesse et des affaires scolaires



Bruno PERROT
6ème adjoint chargé des sports



Hélène KERANDEL
7ème adjointe chargée de la culture et du patrimoine



Jean-Michel LALLONDER
8ème adjoint chargé des travaux

Les conseillers de la majorité - Liste "Agissons ensemble"



Laure LE CORRE
Conseillère déléguée à la communication



Carole LE HIR
Conseillère déléguée aux commerces et à l'artisanat



Damien SIMON
Conseiller délégué à l'environnement et à l'agriculture



Chantal LE GOFF
Conseillère déléguée au logement et à l'urbanisme



Olivier CRECH'RIOU
Conseiller délégué aux finances



Christine CASTEL
Conseillère déléguée aux Aînés



Danielle SALAUN
Conseillère déléguée à l'aide alimentaire



Sylvain SABATHIER
Conseiller délégué aux sports



Steven MADEC
Conseiller délégué à la culture et au patrimoine



Claude FILY
Conseiller délégué aux bâtiments communaux et à l'accessibilité



Jacques GUILLERMOU
Conseiller délégué à la voirie rurale et urbaine



Nadine BIHAN
Conseillère déléguée à la petite enfance



Laurence GUEGANTON
Conseillère déléguée à l'enfance



Jean-Yves AOULINI
Conseiller délégué à la jeunesse

Les conseillers de la minorité Liste "Un avenir à partager"



Agnès BRAS-PERVES
Conseillère



Hélène TONARD
Conseillère



Paul TANNÉ
Conseiller



Stéphanie VOJNITS
Conseillère



Mickael QUEMENER
Conseiller



Marie-Claire LE GUEVEL
Conseillère

Municipales 2020 à Plabennec



Liste "Agissons ensemble"
56,24%

Liste "Un avenir à partager"
43,76%

Le Conseil municipal



25 mai 2020
Le Conseil d'installation



Le nouveau conseil municipal, présidé par le maire, Marie-Annick Créac'hcadec, s'est réuni pour la première fois à la salle Marcel Bouguen. Une séance inédite, au vu du contexte sanitaire, qui s'est déroulée dans le respect des gestes barrières.

Quelles sont les compétences du Conseil municipal ?

Élu tous les 6 ans, il dispose d'une compétence générale sur l'ensemble du territoire communal et s'intéresse à tout ce qui relève de la vie quotidienne des Plabennecois et aux enjeux majeurs de l'évolution de la ville :

- Éducation
- Enfance-jeunesse
- Loisirs
- Citoyenneté
- Sports
- État civil
- Urbanisme
- Action sociale et solidarité
- Environnement
- Sécurité
- Loisirs
- Vie associative
- Culture
- Voie

PLONGÉE DANS LES ARCHIVES DE LA COMMUNE



En fin d'année dernière, deux archivistes sont intervenues pour une mission d'ampleur. Pendant 9 semaines, elles ont arpenté les 380 mètres d'étagères des archives municipales afin de mener une opération d'inventaire, de tri et de classement qui n'avait pas eu lieu à Plabennec depuis au moins 30 ans.

Originaires du Nord et de Loire-Atlantique, Hélène Pouzet et Ismérie Lacroix ont l'habitude de se déplacer pour des missions ponctuelles dans des structures publiques et privées. Elles appartiennent à la société Pro Archives Systèmes, 4ème acteur national du secteur de l'archivage. Leur mission à la mairie s'est déroulée en sous-sol dans la salle des archives, une grande pièce qui se situe juste en dessous de la salle du Conseil municipal. Large de 5 mètres et longue de 35 mètres, elle abrite plusieurs centaines de kilos de dossiers et quelques documents très anciens.

Passage obligé : le récolement

Tout nouveau « chantier » commence par la partie la plus chronophage : le « récolement ». Il s'agit de faire l'inventaire de l'ensemble des documents présents dans le local. Un travail de fourmi qui demande une identification des archives, boîte par boîte, étagère par étagère.

Une fois ce long travail d'inventaire effectué, c'est le moment de la préparation au tri en anticipant ce que l'on va jeter et ce que l'on va garder en fonction de la durée d'utilité



administrative (DUA). Cette durée de conservation est établie par le Service Interministériel des Archives de France (SIAF), représenté dans les départements par les Archives départementales. L'archivage des documents publics est un domaine très réglementé.

Les archives dans le temps

Quand un document passe la DUA, il devient une archive, on parle alors « d'archive définitive ». Dans le cas de l'état civil par exemple, les documents se conservent à vie et pour l'urbanisme, c'est tant que le bâtiment existe. En général les archives sont éliminées quand elles ne présentent plus d'intérêt patrimonial ou de recherche. C'est le cas par exemple de la comptabilité, de la réglementation, de la documentation et de la correspondance courante.

La place des documents dans le temps est aussi à prendre en considération. Les archives datant d'avant 1940 sont qualifiées de « modernes » et celles allant de 1940 à nos jours sont qualifiées de « contemporaines ».



Optimiser la consultation

Après l'inventaire et le tri, il est désormais temps de classer les archives avec des cotations, c'est le « refoulement ». En linéaire, puis en travée verticale, les étagères sont réorga-

nisées en fonction du travail d'inventaire qui a eu lieu en amont. Des thématiques apparaissent : « population », « affaires militaires », « administration générale », « finances »... Ce classement physique est informatisé en parallèle pour optimiser la recherche et le travail des agents.

Une seconde intervention

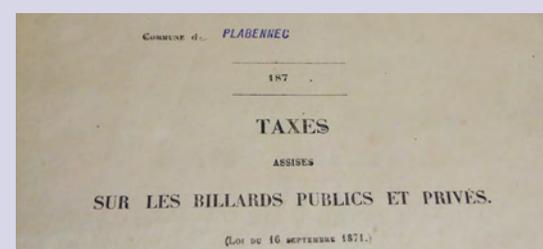
300 kilos de documents ont été éliminés. Pour autant, le travail n'est pas terminé, une dernière intervention est prévue dans les mois à venir. En attendant, les agents administratifs ont été formés à l'archivage...

Quelques documents trouvés dans les archives...



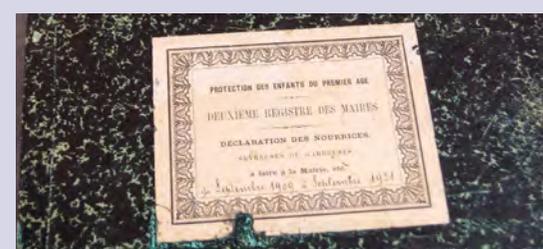
Un recueil qui a 227 ans !

C'est le document le plus ancien retrouvé dans les archives de la commune lors du passage des archivistes. Un cahier regroupant un ensemble de correspondances, d'actes administratifs et de décrets datant de 1793.



La taxe sur les billards

En septembre 1871, la France adopte l'impôt sur le billard en considérant que celui qui détient un billard doit disposer d'un bon revenu et peut donc participer à l'effort collectif. (registre de 1894 - 1906)



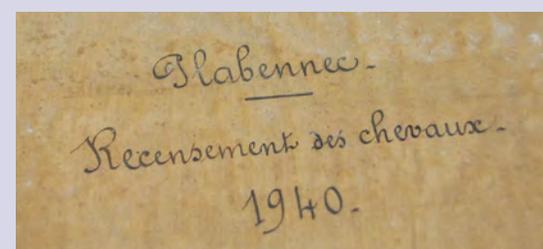
Protection du 1er âge

Un registre de déclaration des nourrices sevrées ou gardeuses, datant de septembre 1909 à septembre 1921, figure parmi les archives. Toute personne gardant un nourrisson ou un enfant moyennant salaire devait en informer la mairie.



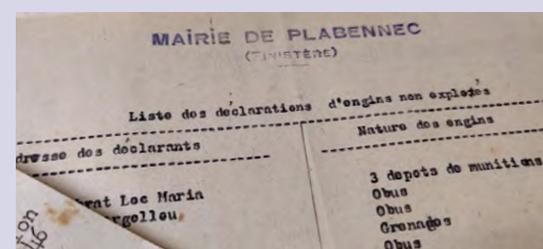
Police

Des documents de police sont présents : on retrouve pêle-mêle un état des individus assujettis à la surveillance légale (1830 - 1892), les déclarations d'ouverture de débit de boissons (1852-1926) et un registre des détenteurs d'armes à feu (1935).



Les chevaux

Autre trouvaille, un registre sur le recensement des chevaux de 1940. Domicile du propriétaire, taille et nom de l'animal sont listés dans ce recensement très précis. On croise plusieurs juments : Odessa, Fanny et Rosette...



L'après-guerre

Un document liste les projectiles non éclatés lors de la Seconde Guerre mondiale sur signalements de la population. On retrouve des déclarations de sinistres (1945-1954) et aussi une liste des matériels recueillis au départ de l'armée d'occupation (1944-1945).

L'ANCIEN « DST » YVES MADEC PREND SA RETRAITE...



Directeur des Services Techniques (DST) à la mairie de Plabennec pendant 35 ans, Yves Madec prend sa retraite après à une carrière riche durant laquelle il accompagna le développement de la commune avec les agents et les élus, sous les gouvernances successives de 4 maires.

Titulaire d'un baccalauréat C et d'un BTS en génie civil, Yves Madec entre à la mairie de Plabennec le 1er septembre 1985. Son poste est alors lié au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), organisme en charge à l'époque des déchets et de la mutualisation des équipements pour 7 communes des environs. Au fur et à mesure, avec ses services, il fait face au développement de plus en plus soutenu de Plabennec.

A la fin des années 80, avec les agents, il prend en charge l'extension des réseaux

d'eau vers la campagne. Un travail complexe qui a permis la modernisation du territoire. Il s'intéresse ensuite à l'urbanisme, un volet important qui occupera une grande partie de son travail au sein des services.

Fin des années 90, de nombreux lotissements sortent de terre. Jusqu'à 400 permis de construire sont délivrés en une année. Durant cette période, il impulse la mise en place de l'outil informatique et participe très activement à la création du Plan Local d'Urbanisme.

Technicien du bâtiment, des travaux publics et des réseaux, ses compétences sont unanimement reconnues. "C'est un cadastre vivant" raconte encore étonnée une de ses collègues. Plusieurs interlocuteurs rapportent ses capacités d'adaptation tout au long de sa carrière, ce qui lui vaudra une solide expérience. Du grade de "surveillant de travaux", Yves Madec terminera au grade "d'ingénieur principal". Philippe Omnès, 1er adjoint à l'Urbanisme entre 1995 et 2008, se rappelle d'Yves Madec comme d'un homme de consensus doublé "d'un excellent technicien". L'ancien élu évoque l'aménagement du centre-ville, de la gare au Champ de Foire.

Le 24 septembre, Marie-Annick Créac'hcadec a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (OR) à Yves Madec en récompense de son dévouement au service de la commune de Plabennec.

UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Depuis janvier, les agents des services techniques travaillent dans un local neuf et adapté à leurs missions. De l'aveu même des équipes, "il était plus que temps de construire cet espace qui remplace les anciens locaux, devenus obsolètes". Le centre technique est composé de vestiaires, de salles de vie et de plusieurs bureaux individuels pour les chefs de service. Cette remise à niveau vise à améliorer les conditions de travail des agents. Elle s'est accompagnée d'une centralisation en un lieu unique des services suivants : maintenance des bâtiments, espaces verts, voirie et propreté, mécanique et entretien des bâtiments.



VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS !

Le 15 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance. Nous nous sommes engagés à travailler avec l'ensemble des Plabennecois et à la clé le projet ambitieux de rendre notre ville toujours plus attractive et d'améliorer notre qualité de vie. De 2014 à 2020, nous avons tenu nos promesses de campagne, beaucoup de choses ont été faites : l'extension de l'école du lac et de la maison de l'enfance, l'installation de la vidéo-protection, l'aménagement de l'avenue de Kerveguen, le terrain synthétique, la rénovation de dizaine de Kilomètres de voiries rurales et urbaines, ...

De nombreux projets sont en cours ou à venir : le pôle associatif et social, la rénovation de la salle Marcel Bouguen en cohérence avec l'espace culturel du Champ de Foire, la réhabilitation du complexe sportif, la signalétique, la restauration de la motte féodale et du site de Lesquelen..., tout en maintenant la réussite éducative, la lutte contre la précarité, la promotion de l'économie locale, une gestion raisonnée des dépenses publiques en continuant la stabilité fiscale.

Constituée de personnes de profils variés, notre équipe municipale souhaite agir pour Plabennec, en toute démocratie ; nous accordons une importance au dialogue et au débat.

Au lendemain des élections, nous avons dû faire face à la crise sanitaire. Grâce aux efforts collectifs, en prenant soin en particulier des personnes les plus vulnérables, mais aussi les dons de matériel, la fabrication de masques, l'application des règles sanitaires qui ont permis aux scolaires, au monde associatif de reprendre dans le respect des gestes barrières, Chacun a joué le jeu et cette solidarité doit perdurer. C'est en travaillant ensemble que nous parviendrons à faire face à cette épidémie du covid-19, en attendant le retour de jours meilleurs.

Dans ce contexte particulier, les élus du groupe minoritaire, relatent à nouveau les mêmes arguments ; serait-ce pour justifier une défaite encore mal digérée ?

L'opposition n'a eu de cesse de critiquer un projet pourtant important pour la ville de Plabennec et des Plabennecois, au lieu de proposer des idées constructives et pensées pour tous. Faut-il leur rappeler qu'en acquérant l'ancien EHPAD, notre équipe avait plusieurs objectifs : redonner une nouvelle vie à ce lieu, la création d'un pôle associatif et social, un aménagement harmonieux de ses abords (espaces verts et ludiques, cheminements doux, logements accessibles à tous qui répondent parfaitement aux objectifs de mixité sociale, restructuration de l'ancien centre de secours et de ses alentours) et ceci grâce à une collaboration étroite avec le service technique de la ville et les professionnels du bâtiment et une concertation adaptée au projet.

Nous souhaitons pour Plabennec, une opposition plus constructive et non dans l'attaque. Si on veut faire avancer les choses, il n'est pas nécessaire de s'opposer en permanence.

Groupe des élus majoritaires

TRIBUNE UN AVENIR À PARTAGER

La crise sanitaire que nous connaissons depuis mars est un nouveau rappel, cruel, de la nécessité de prendre soin de nous. Nous mesurons aussi à quel point nous vivons dans un écosystème fragile. Chacun d'entre nous et tous ensemble en société, nous sommes acteurs des nécessaires transitions.

Que constatons-nous à l'échelon plabennecois ?

La municipalité s'est enfin attaquée aux travaux, suspendus depuis 2016, pour raccorder le sentier de la gare à la véloroute de l'ancienne ligne de chemin de fer. Cependant, il semble que la police de l'eau ait stoppé des travaux qui n'étaient pas conformes aux règles concernant les aménagements en bordure de rivière : trop de béton. On peut légitimement se demander si le projet n'a pas été précipité à la fin du dernier mandat pour être bien visible, au même titre que l'aire de jeu... Devant ce chantier en stand by, nous regrettons que la nature, une fois encore, fasse les frais de l'amateurisme et de l'absence de réflexion sur le long terme.

Nous avons reçu un courrier de la communauté des communes, dont notre maire est vice-présidente, pour annoncer les nouvelles consignes de tri des déchets. Nous avons ainsi tous pu constater la quantité impressionnante de plastique que nous consommons. Mais la dimension pédagogique du courrier s'arrête là : aucune invitation à réduire nos déchets ou à privilégier le compostage, on pourrait même y lire - c'est un comble ! - une incitation à consommer plus de plastique puisqu'il est désormais trié ! Mais trié ne veut pas dire recyclé. Rappelons-le : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Nous espérons que la belle initiative des agents du service culturel pour l'organisation du 2ème « world clean day », permettra enfin de faire prendre conscience à la municipalité que l'écologie est une priorité. Une fois par an, ça n'est pas suffisant !

On aurait bien aimé évoquer ici les initiatives pour favoriser les déplacements à pied et à vélo, aussi bénéfiques pour notre environnement et pour notre santé, ou bien encore les travaux pour améliorer la performance énergétique des bâtiments ou pour produire des énergies renouvelables. Mais, à Plabennec, rien ne pointe. Tant pis ?

Triomphe du béton, du plastique, de la voiture...La municipalité se montre incapable d'abandonner des comportements d'un autre temps. Ignorance ? Négligence ? Indifférence ? Nous continuerons à faire pression, convaincus que nous devons agir maintenant.

Un avenir à partager

De novembre 2020 à avril 2021

AGENDA

Ces informations sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire...

Novembre 2020 :

Du lundi 2 nov au vendredi 4 déc : exposition *Plongez en Finistère* du photographe Yves Gladu à la bibliothèque municipale

Samedi 7 : *Presque célèbre* avec Cécile Djunga (humour) - 20h30

Vendredi 13 & samedi 14 : *Fest ta mine* par l'association Vis ta mine

Vendredi 20 : le Mois du film documentaire *Erika l'outrage* - 20h30

Samedi 21 : *Festival Grande Marée*

Dimanche 22 : concert de la Chorale du Menhir - *Festival Novembre à Chœur*

Du mardi 24 nov au dimanche 20 déc : exposition *Pêle-mêle* de Manoussos Malicoutis (art contemporain)

Dimanche 29 : *Green book : sur les routes du sud* (cinéma tout public) - 16h

Décembre :

Samedi 5 : concert du Bagad du Pays des Abers

Lundi 7 et mardi 8 décembre : don du sang

Vendredi 11 : marché de Noël

Dimanche 13 : *20 ans !* cie Les Dérideurs (cirque actuel et comique) - 14h30
Spectacle offert par la ville de Plabennec

Janvier 2021 :

Du lundi 4 janvier 2021 au vendredi 5 février : exposition *Bien dans leur genre* à la bibliothèque municipale

Du mardi 5 au dimanche 31 : exposition *Entre terre et mer...* de Marité Méar et Martial Madec

Dimanche 10 : vœux du Maire

Samedi 16 : *Tout sur le live 2021 ! hip ! hip ! hip !* avec Lili Cros & Thierry Chazelle (concert) - 20h30

Samedi 30 : *Marius-* cie Baudrac & co (théâtre) - 20h30

Dimanche 31 : *Artistes de la vie* (cinéma tout public) - 16h

Février :

Du mardi 2 février au mercredi 3 mars : exposition *Peindre avec des tissus* de Michèle Audureau

Samedi 20 : *Rain check* de Sloppy Mac Dolly (concert en partenariat avec l'association Kerfolk) - 20h30

Mars :

Mercredi 3 : *La fameuse invasion des ours en Sicile* (cinéma jeune public) - 14h30

Du lundi 8 mars au samedi 24 avril : exposition *Rouge* de Kafefoto à la bibliothèque municipale

Du mardi 9 mars au samedi 3 avril : exposition *Planète sauvage* de Véronique Aurégan - Poulain

Dimanche 14 : *Minimal Circus* cie zusvex (cirque) - 14h et 16h30

Vendredi 19 : *Conférence sur l'histoire de la batterie* des origines à nos jours

Vendredi 26 : *Globalement d'accord* - Les Goguettes (cabaret - humour) - 20h30

Dimanche 28 : *Chansons d'amour pour ton bébé* de Julie Bonnie (Les Semaines de la petite-enfance)

Avril :

Vendredi 9, samedi 10 & dimanche 11 avril : festival photo *Ouverture* (1ère édition)

Vendredi 9 : *Visages, villages* (cinéma tout public) - 20h30

Samedi 10 : Gil et Ben Gil Alma et Benoit Joubert (humour) - 20h30

Samedi 10 : concerts des musiciens débutants à la salle Arts et Espace

Mardi 13 : *Festival Petite Marée*

Du mardi 13 avril au vendredi 21 mai : exposition *D'une case à l'autre* d'Erwan Le Bot

Samedi 17 : *Public or not public* - cie théâtrale de l'Esquisse (théâtre) - 20h30

Samedi 17 : 8ème édition du *Printemps du piano* (salle Arts et Espace)

Mercredi 28 : *Le tableau* (cinéma jeune public) - 14h30

Vacances de printemps : atelier BD animé par Erwan Le Bot à la bibliothèque municipale



Actualités, agenda et renseignements



www.ville-plabennec.fr
www.lechampdefoire.net